



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLLOQUE

LA 29^{ème} JURIS'CUP : CE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE !

La 29^{ème} édition de la JURIS'CUP a été lancée ce matin par le Colloque des Rencontres du Droit et de la Plaisance ! C'est à la Maison de l'Avocat de Marseille que s'est déroulée cette première journée consacrée à la problématique de l'environnement et du droit de la plaisance : enjeu majeur et d'actualité, débattu par de nombreux intervenants de qualité.

Colloque 2019 : « L'Environnement source du Droit de la Plaisance : Les ports, les navires, la navigation, les actions de l'Etat et la SNSM »

C'est en présence du Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Pierre DARTOUT mais aussi des représentants de la Ville de Marseille et de la Région que le colloque a débuté. De nombreux spécialistes se sont rendus disponibles pour entourer le Président de l'Association JURIS'CUP, Me Denis REBUFAT dans sa réflexion sur l'action du droit dans notre secteur pour l'environnement.

Après un rappel nécessaire de l'actualité juridique de la plaisance animé par Denis CLERIN et Stéphane MIRIBEL, c'est du côté des bateaux que l'environnement a été étudié. En effet, aujourd'hui de nombreuses exigences environnementales sont mise en place quant à la conception et la déconstruction des bateaux de plaisance, comme a pu l'expliquer Me VOISARD.

La navigation et les restrictions qu'y s'appliquent ont par la suite étaient évoquées par Emilie LLORENS qui mis en avant l'exemple du SAIL GP, dont la finale aura lieu le week-end prochain dans la Rade de Marseille.

Durant l'après-midi, la 29^{ème} édition du colloque de la JURIS CUP a également abordé le thème de « *l'environnement côté port de plaisance* », avec des enjeux majeurs qui concilient des intérêts divergents et notamment économiques et environnementaux. Puisque la tendance actuelle est la protection de l'environnement, elle constitue un objectif majeur des pouvoirs publics comme l'a indiqué le Professeur REZENTHEL.

Un autre sujet concernant la « *pollution des navires de croisières* » a été traitée par Me BRIGANT et Me GONDET mettant en évidence l'importante pollution et les rejets toxiques engendrés par ces navires.

Le développement économique de ce secteur d'activité et les retombées importantes pour les ports, ont néanmoins un impact important sur l'environnement et la santé ; nécessitant un état des lieux et la mise en place de mesures anti-pollution pour mieux respecter l'environnement - telles que la pose de bornes électriques dans tous les ports.

Ces aménagements et projets ont également été évoqués par Nicolas MAGNAN architecte, qui a essayé de proposer des projets pour optimiser tant le confort que l'utilisation des lieux existants.

En cas de pollution, il faut d'une part réprimer, et d'autre part, réparer comme l'a évoqué Julien BELDA qui distingua les différents préjudices et modes de réparation en nature ou en dommages et intérêts, en insistant sur le préjudice écologique.

Enfin, ont été évoquées les différentes juridictions, tant le Tribunal Maritime que les juridictions spécialisées (les JULIS), par Me Denis REBUFAT. A nos côtés : plaisanciers, marins et utilisateurs en danger face aux événements et catastrophes. Mais aussi nos « sauveteurs » qui œuvrent dans la lutte contre les pollutions accidentelles ou volontaires (intervention du Lieutenant de Vaisseau THOUAILLE) et la SNSM qui par ses moyens techniques et humains, forme et sensibilise à la sécurité et assure le sauvetage des personnes en difficultés en mer.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE COLLOQUE

Inauguration de la 29ème édition de la JURIS'CUP !

C'est au CNTL que s'est achevée cette première journée de JURIS'CUP avec l'Inauguration du Village Nautique pour l'ouverture officielle de la plus grande régates corporative d'Europe. Ce temps fort eut lieu en présence du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille, Yann ARNOUX-POLLAK, du Président de la Chambre des Notaires et la Présidente de la Chambre des Huissiers 13, mais également du Président de la Région SUD, Renaud MUSELIER et du 1^{er} adjoint au Maire, Dominique TIAN.

Jusqu'au 15 septembre se suivront, 3 jours de régates, de festivités mais surtout de rencontres et temps forts incontournables !

- Vendredi 13 Septembre

12h45 : Briefing skipper

13h : Départ des régates

19h : Grande Soirée du Village Nautique animée par un feu d'artifice (22h30)

- Samedi 14 Septembre

9h45 : Briefing skipper

11h : Régate

17h30 : Remise du Prix de l'Elégance

20h30 : Nuit des Equipages au DOCK DES SUDS, Thème « Marins ! »

- Dimanche 15 Septembre

9h45 : Briefing skipper

11h : Régate

17h : Remise des Trophées des Partenaires

17h30 : Remise des Prix de la JURIS'CUP

